

**ASSEMBLÉE NATIONALE**

21 octobre 2016

PLFSS 2017 - (N° 4072)

Commission	
Gouvernement	

Adopté

**AMENDEMENT**

N ° 553

présenté par  
Mme Michèle Delaunay

-----

**ARTICLE 39**

Après l'alinéa 19, insérer l'alinéa suivant :

« I *bis*. – Au second alinéa de l'article 9-6 de l'ordonnance n° 77-1102 du 26 septembre 1977 portant extension et adaptation au département de Saint-Pierre-et-Miquelon de diverses dispositions relatives aux affaires sociales, la référence : « L. 172-1 » est remplacée par la référence : « L. 172-3 » ».

**EXPOSÉ SOMMAIRE**

Amendement de coordination.